

ASSOCIATION LA GAULE ST LAURENTAISE

L'Association Agréée de Protection de la Pêche et des Milieux Aquatiques « La Gaule Saint Laurentaise » touche environ 400 pêcheurs de tous âges, adhérents à la fédération ou prenant des cartes pour pêcher occasionnellement.

Comme toutes les associations en lien avec la nature, les pêcheurs de la Gaule Saint Laurentaise remarquent les effets du changement climatique sur leur loisir ou leur passion. Alain GAUCHER, Guy MARRILLAUD, tous deux membres du bureau et Alain PAPIN, secrétaire de l'association (qui totalisent à eux trois quelques dizaines d'années d'expérience de pêche !) nous en disent un peu plus sur la pratique actuelle de la pêche autour de la Sèvre Nantaise et son évolution.

Si la pêche par le passé se pratiquait souvent pour l'alimentation personnelle, aujourd'hui on observe quelques nouvelles pratiques qui relèvent pour certaines plus de la performance, mais qui sont aussi liées à l'évolution de la population piscicole.

Nos pêcheurs citent en premier lieu le silure glane, nouvel habitant de la Sèvre, arrivé depuis les années 1990. Le dernier gros spécimen pêché par les adhérents atteignait presque 2m30, pour un poids supérieur à 70 kg. Ce gros poisson n'a pas de prédateur, à part lui-même. Depuis qu'il est présent nos pêcheurs ont vu la population des poissons chat, considérés comme nuisibles, disparaître.

Avec le silure, pourtant non considéré comme nuisible à ce jour, le pseudorasbora est aussi présent et représente une menace pour les autres poissons puisque cette espèce est porteuse de maladies. On rajoutera à cette liste les écrevisses de Louisiane qui ont particulièrement apprécié les derniers hivers doux. Ces crustacés peuvent se reproduire jusqu'à 6 fois par an lors de chaudes années. En octobre dernier, l'une des activités de la semaine sans télé, à Saint Laurent-sur-Sèvre, a permis à des jeunes d'en prélever une quantité non négligeable. Les modifications se constatent aussi en rive des cours d'eau, avec de nouvelles herbes dont certaines considérées comme envahissantes, mais

qui permettent aussi à certains poissons, insectes et batraciens de se protéger. On aperçoit aussi les cyanobactéries, qui sont particulièrement présentes en périodes chaudes dans les eaux stagnantes de la Sèvre. Et puis le milieu aérien apporte aussi ses dangers, avec les cormorans marins, dorénavant très présents dans notre Bocage et trop gourmands pour nos poissons, puisqu'ils en consomment quotidiennement jusqu'à 400 g !

Ils clament haut et fort que, quand on parle de biodiversité, il ne faut pas s'arrêter à ce qui est visible et qu'il faut aussi prendre en compte la vie piscicole qui participe aussi à l'équilibre dans la chaîne alimentaire. D'ailleurs ceux qui ont horreur des moustiques peuvent regretter que la population des poissons, qui apprécient volontiers leurs larves, ne soit en baisse...

Pour préserver le milieu aquatique de la Sèvre et de ses petits affluents, les pêcheurs de la Gaule Saint Laurentaise continuent d'agir pour l'éducation et le développement de la pêche en participant aux actions de comptage et d'identification de population piscicole lors des vidanges d'étangs (tous les trois ans) ou bien de pêche électrique, une technique qui se pratique en groupe sur une longueur définie d'un cours d'eau en le remontant et qui permet d'étourdir temporairement le poisson afin qu'il remonte à la surface pour le comptabiliser. Ils veillent aussi à permettre à la Sèvre d'être bien peuplée en réalisant des alevinages.



Nos pêcheurs sont les premières sentinelles de la santé de nos cours d'eau et ils veillent à alerter dès qu'une pollution est détectée. Sur le parcours de pêche de la Sèvre qui leur est attribué, ils ont créé 40 postes de pêche qui sont dorénavant géolocalisés. Dernièrement, ils peuvent compter dans leurs effectifs deux gardes particuliers assermentés dont le premier rôle est en premier lieu de faire de la prévention et de l'éducation. L'une des particularités

de la Fédération Nationale de la Pêche en France (plus de 1.5 millions d'adhérents, ce qui en fait la 2^{ème} association française par son nombre d'adhérents après le foot) est de devoir conjuguer avec les fédérations départementales et les associations locales, qui peuvent avoir des règles différentes. D'où l'importance de bien s'informer si l'on veut pêcher dans un lieu en dehors de ses habitudes, car les amendes en cas de non-respect des règles peuvent être très salées !

Notre commission du développement durable a eu dans ses premiers projets la mise en frayère d'un des étangs de Sainte Hélène dès le début du mandat. Ces zones, nos pêcheurs les connaissent bien puisqu'il y en a aussi d'autres sur la zone géographique de leur association. D'ailleurs, ils soulignent avec malice qu'en cette fin d'année 2024, il faudrait intervenir dans cette zone puisqu'ils la trouvent envahie et les roseaux envahissants au point d'agir comme un obstacle pour les poissons entre l'étang et la frayère. Cela serait dommage qu'elle ne puisse pas remplir son rôle !

Si l'on évoque avec eux la manière dont les citoyens non-pêcheurs peuvent aider les pêcheurs, on sent que la discussion est un peu plus tendue. Ils nous font part de quelques comportements manquant de civisme et regrettent que certains ne respectent pas les endroits dédiés à la pêche. Ils reconnaissent également que c'est par manque de connaissances que ces comportements arrivent. Cependant il n'est pas rare que des promeneurs s'intéressent bien volontiers à ce que les pêcheurs peuvent attraper, et aussi à leur matériel qui a beaucoup évolué depuis ces dernières années. Alors, Malouins, nous qui sommes fiers de cette vallée de Poupet, où la Sèvre en est le symbole et nous le rappelle en prenant vraiment possession des lieux, ayons à cœur de préserver cette vie végétale et animale pour que les 75 jeunes pêcheurs de moins de 18 ans de l'association puissent dans 50 ans à leur tour raconter à la population de Saint Malo-du-Bois comment ils ont réussi avec succès et aussi avec l'aide de nous tous à préserver la pêche comme un loisir toujours d'actualité.

Plus d'information :

<http://federation-peche-vendee.fr/association/la-gaule-saint-laurentaise/>
<http://lagaulestlaurentaise.e-monsite.com/>
Page Facebook : la Gaule St Laurentaise